

TOUS CYBER VIGILANTS !

Check-list des bonnes pratiques à adopter

MOTS DE PASSE

- J'utilise des mots de passe **robustes**.
- J'utilise un mot de passe **unique pour chaque compte**.
- J'utilise un **gestionnaire** de mots de passe.
- Je **verrouille ma session** quand je m'absente.
- J'ai **sécurisé l'accès** à mon réseau internet.

DONNÉES

- Je réalise des **sauvegardes régulièrement** sur un support physique sécurisé (clé USB ou disque dur dédié).
- Je tiens un **registre de traitement de données** à caractère personnel.
- Mes patients sont **informés** du traitement de leurs données de santé.
- Je **connais** et **respecte** les recommandations du RGPD.

SYSTÈME

- Mon poste informatique **n'est pas accessible** aux patients.
- Je recherche et j'installe les mises à jour **régulièrement**.
- J'utilise un **antivirus** et j'analyse régulièrement mon ordinateur.
- J'utilise du matériel **récent**.

LOGICIELS

- Le(s) logiciel(s) que j'utilise **respectent les principes du RGPD**.
- J'utilise une **messagerie de confiance** pour communiquer des données de santé (MSSANTÉ).
- J'utilise ma **carte CPS** et **PRO-SANTÉ CONNECT** pour m'identifier sur les services en lignes.
- J'utilise des **solutions référencées** SESAM-VITALE.

En partenariat avec :

Avec le soutien de :

○ RÉAGIR EN CAS D'INCIDENT DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Hameçonnage | Rançongiciels | Arnaque aux faux supports technique | Piratage et vol de données sur place

LES ÉTAPES À SUIVRE :



DÉCONNECTER DU RÉSEAU la machine sur laquelle l'incident est suspecté (câble réseau ou désactivation du wifi).



MAINTENIR SOUS TENSION la machine. Ne pas l'arrêter ni la redémarrer et ne plus interagir avec elle afin de conserver l'information utile pour l'analyse de l'attaque potentielle et pour constituer des éléments de preuve pour le dépôt de plainte.



PRÉVENIR son fournisseur de service informatique en charge du suivi de la machine et lui demander de l'assistance.



DÉCRIRE l'incident de sécurité sur le site cybermalveillance.gouv.fr et suivre les conseils proposés.

URPS Masseurs-Kinésithérapeutes des Pays de la Loire

MAISON DES URPS

5 boulevard Vincent Gâche | 44200 Nantes
02 41 24 03 04 | urpskinepdl@gmail.com

urps-mk-paysdelaloire.fr

→ Télécharger la fiche synthétique en cliquant sur le lien ci-dessous : cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/accueil